

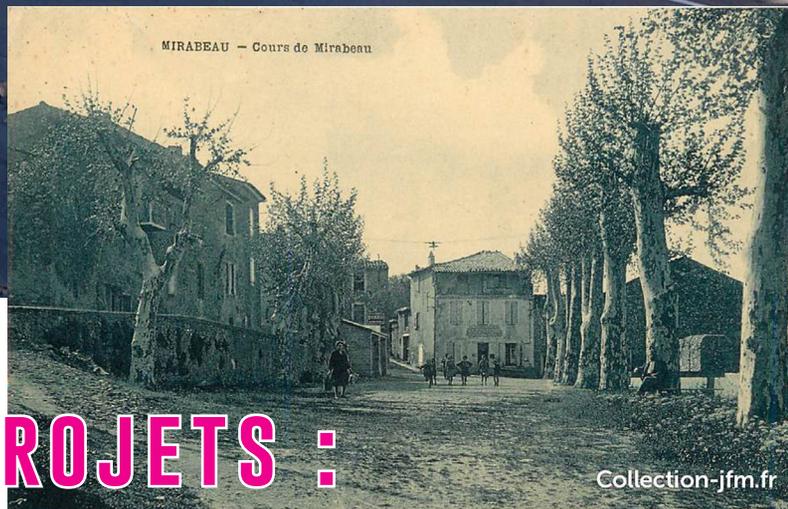
L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau

hiver 2024
N°33

2024 !

DES NOUVEAUX PROJETS :
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU BARRY
UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION



ÉDITO >	p2
RETOUR EN IMAGES >	p3
ZOOM > Retour aux sources	p4
FOCUS > Participations citoyenne	p5
DOSSIER > Nouveau plan de circulation et Aménagement de la place du Barry : la parole aux habitants	p6
LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ >	p8
FINANCES PUBLIQUES	p9
INITIATIVES >	p11
EN COURS > Recensement 2024	p12
DÉVELOPPEMENT DURABLE >	p13
PATRIMOINE	p14
COTELUB >	p15
ÉTAT CIVIL >	p16

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi
8h30>12h00/ 13h30>17h00

Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00.

Fermeture l'après-midi

Samedi de 8h30 > 11h30.

Tél : 04 90 77 00 04/

E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire R. Tchobdrénoitch :
sur rendez-vous.

Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : ts les mercredis, de 9h00 à
11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous,
TEL : 04.90.77.08.41

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier,
conseillère départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 06 12 58 84 70.

Ramassage des monstres : tous les jeudis.
Service gratuit mis en place par la COTELUB.

Tel : 04 90 07 48 12

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/
Pertuis**

Transport à la réservation : Réservation
des trajets la veille du départ en téléphonant
au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de
8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.
Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.
Directeur de publication : R. Tchobdrénoitch
Responsable rédaction et PAO : L de Luze

ÉDITO



2024 ! Durablement ...

L'année 2023 se termine avec l'achèvement de la construction de notre groupe scolaire Mirabeau. 2024 débute avec d'autres projets qui convergent aussi vers l'amélioration de notre qualité de vie.

À l'heure où l'état nous impose la sur-densification de nos cœurs

de villages, nous nous efforçons de faire évoluer l'urbanisme de notre commune en maintenant des espaces arborés, harmonieux, respirables et sécurisés pour le bien de tous les Mirabelains.

Ensemble nous avons dessiné les premiers contours du cœur de notre village et tracé les objectifs (voir page 6).

L'aménagement de la place du Barry et d'un nouveau plan de circulation devraient voir le jour d'ici la fin de notre mandat.

Je sais que vous attendez depuis longtemps la création d'un BAR et je suis heureux de vous annoncer que ce projet est en bonne voie. Des discussions avec les propriétaires du foncier, et d'autres participants ont débuté. Ce lieu de convivialité, de partage, devrait se situer sur la place du Barry.

Soucieux de préserver le charme de notre village, sa culture et bien sûr son histoire, nous n'oublions pas la préservation du petit patrimoine. Nous allons lancer le projet de reconstruction du lavoir situé sur la place du Barry (page 14). D'ailleurs si vous avez des photos d'époque de ce lavoir, vous pourriez nous les apporter en mairie.

Nos projets réalisés et en devenir ont été récompensés. C'est à l'occasion de la convention régionale des maires que le palmarès des collectivités lauréates du label « Territoires durables, une COP d'avance » a été dévoilé. Le jury a décerné la reconnaissance « Territoire engagé dans le label » notre commune pour la période 2023-2025. (Voir page 13)

Depuis 2018 avec la signature de la charte écoquartier nous continuons d'œuvrer pour la qualité de vie de nos concitoyens. Nous avons adopté pour notre village une philosophie urbaine impliquant une qualité architecture écologique respectueuse de notre environnement et de nos paysages. Et c'est avec un peu de fierté je vous l'avoue que nous avons reçu cette distinction.

La qualité de vie de nos concitoyens réside encore dans la préservation du service public et le maintien de l'offre économique et sociale dans notre commune. A ce titre je souhaite la bienvenue aux deux vétérinaires qui vont s'installer cette année sur Mirabeau. 14 professionnels installeront leur maison de santé sur la commune.

La qualité de vie à Mirabeau réside enfin avec une offre associative de qualité, dirigées par des bénévoles que l'on ne remercie jamais assez. Ils nous donnent rendez-vous chaque année pour nous rassembler à l'occasion d'un repas loto, un marché de Noël, un atelier de fabrication de pâte, une manifestation ponctuée de rires d'enfants.

Que ces rires perdurent tout au long de cette nouvelle année
A vous tous mes chers concitoyens je vous souhaite que 2024 vous apporte le meilleur !

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch

RETOUR EN IMAGES



Oct
2023

4800 € ont été versés par l'ALEM à la directrice de l'école grâce à toutes les actions de l'association menées tout au long de l'année 2023 pour financer les projets pédagogiques.

Alix MARIN et Baptiste DECOUIGNY, vétérinaires s'installent à Mirabeau ! Quelques travaux à réaliser dans l'un des bâtiment de l'ancienne école et ce sera l'ouverture de la clinique vétérinaire très prochainement !



Nov
2023

Toutes nos félicitations à ce nouveau conseil municipal des enfants. Aÿline Maurand-Mandex, James Saracco, Mila Camguilhem, Matthieu Nicollet, Séléna Amador, Simon Desbois Novembrino, Angéline Paredes et Titouan Duquesnoy.



5^{ème} édition de la convention des maires de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur sur le thème de la sécurité

Déc
2023



Illumination de la forêt de Noël, repas marché et spectacle de Noël, ces rendez vous qui nous ont rassemblés ...



ZOOM

RETOUR AUX SOURCES

Pour que l'eau de notre fontaine coule de nouveau !

La majorité municipale a décidé de lancer une enquête pour comprendre une fois pour toute, les raisons pour lesquelles notre fontaine ne coule plus.

«C'est à Arnoult Seveau, Président de l'association mirabelaine GROUPE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES DES CAVITES DU LUBERON et à ses équipes que nous avons confié cette étude» a annoncé le maire en fin d'année.

«Je sais que nous pouvons compter sur sa détermination et sa passion du sujet pour nous apporter enfin les raisons en espérant que l'eau ne soit que détournée et non perdue.»

Avec la sécheresse les nappes phréatiques affichent des niveaux très bas. Nous espérons redonner le sourire à notre « Manon » et satisfaire l'espoir des Mirabelains de voir leur fontaine réanimer la place « de la fontaine »

Allez Manon, fait un effort



BOÎTE AUX LIVRES VOYAGEURS

Amis lecteurs !

Une boîte aux livres voyageurs est mise à votre disposition, place du Barry, à côté de la boîte aux lettres.

Vous pouvez y déposer des livres afin que d'autres personnes puissent les emprunter et les restituer après leur lecture.

À Mirabeau les livres voyagent de mains en mains pour le plaisir des enfants et des plus grands !

FOCUS

PARTICIPATION CITOYENNE : «DES YEUX POUR LES GENDARMES»

Portés volontaires pour être les «yeux des gendarmes», une quinzaine de Mirabelains participent à la sécurité de notre village.

En fin d'année deux rencontres « participation citoyenne » à l'initiative du lieutenant Antoine Leroy commandant de la gendarmerie de Pertuis ont eu lieu à Mirabeau.

Quel est le dispositif participation citoyenne ? Quel rôle auront les référents citoyens pour aider les gendarmes dans le renforcement de la sécurité du village ?

Le lieutenant Leroy a rencontré les référents volontaires et les a sensibilisés sur leur rôle basé sur une démarche partenariale et solidaire.

Le dispositif «Participation citoyenne» est piloté par la Préfète de Vaucluse. Il s'appuie sur un maillage du territoire communal, via des référents citoyens volontaires après validation conjointe de la mairie et de la gendarmerie. Ils participent au dispositif par une action citoyenne en lien étroit avec la Gendarmerie Nationale.

Qu'attendez-vous de nous, quel est notre rôle ?

-Avoir un œil attentif ! Le lieutenant a précisé que les référents permettent de mettre en place une chaîne de prévention, notamment en matière de cambriolage. Le référent citoyen devra simplement communiquer aux forces de l'ordre des informations pertinentes, pouvant aider une victime potentielle, en déclenchant une vérification ou une intervention des gendarmes si besoin.

Les gendarmes attendent aussi que le référent relaye par exemple toute allée ou venue suspecte.

-Le rôle du référent a aussi un aspect social

Il peut aussi veiller sur son voisin vivant seul et/ou en situation vulnérable. Le lieutenant a précisé que «Les personnes âgées sont de plus en plus victimes d'escroquerie, de piratage...»

Le référent peut les sensibiliser ou les informer sur d'éventuelles arnaques qui peuvent circuler sur le web.

«La vidéosurveillance a aidé à la dissuasion»

Les atteintes aux biens, les dégradations des véhicules ont baissé à Mirabeau a souligné le lieutenant Leroy.

«Le système de vidéosurveillance a un effet dissuasif».

Selon le maire de Mirabeau, depuis qu'une caméra a été installée sur le parking, le tri est plus respecté et les décharges sauvages n'existent plus.

L'implantation à Mirabeau est très intéressante pour les gendarmes car le village est la porte d'entrée et / ou de sortie du Vaucluse.

Le dispositif participation citoyenne est complémentaire du système de vidéosurveillance. Les investigations des gendarmes sont affinées avec les témoignages des référents



EN CHIFFRE

36 gendarmes pour notre canton.
29 interventions sur Mirabeau de janvier à octobre 2023
4 cambriolages
4 vols de véhicules

DOSSIER

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION ET AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU BARRY: PAROLÈS AUX HABITANTS

En novembre et décembre 2023 les Mirabelains ont été invités à trois reprises par la municipalité pour se prononcer sur les projets du nouveau plan de circulation et d'aménagement de la place du Barry. Experts, élus et les Mirabelains ont pu échanger pour construire un projet participatif concourant à l'intérêt général.

Notre village se développe, la circulation dans notre commune devient compliquée. Il faut faire coexister en toute sécurité piétons et automobilistes. Il est nécessaire de repenser les accès et les mobilités. La place du Barry où sont concentrés les commerces et services doit être plus attractive. Son aménagement dont l'étude est financée à hauteur de 80% (dispositif PVD*) redonnera sa place à la nature dans le village pour contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants.

Tel est le programme ambitieux proposé par la municipalité aux Mirabelains qui ont pu assister aux réunions publiques conduites par le bureau Horizon conseil pour le plan mobilité et la CAUE** pour l'aménagement de la place du Barry.

■ **Diagnostics pour améliorer la qualité de vie et la requalification du partage des espaces publics du village.**

Diagnostics, comptages des voitures (étude des trafics en heures de pointe), observations des déplacements piétons, ont permis aux experts de faire des scénarios qui ont été proposés aux Mirabelains. Les études bien entendu ont intégré les nouveaux flux engendrés par le déplacement de la nouvelle école route de Beaumont.

Le constat est que Mirabeau est un village à l'échelle des déplacements piétons avec des pôles d'attraction comme le groupe scolaire, commerces, services, équipements accessibles en moins de 9/10 minutes à pied, jusqu'à 15 minutes.

Selon le bureau Horizon conseil les parcours piétons sont insécurisés et/ou inconfortables.

Les études ont révélé aussi des conflits d'usage potentiels entre piétons, véhicules en stationnement ou en circulations.

Lors des réunions publiques, des Mirabelains se sont aussi plaints des automobilistes qui ne respectent pas le code de la route et qui sont auteurs d'excès de vitesse.

■ **Naissance d'un projet en concertation avec les Mirabelains**

Les réunions publiques sur le plan de circulation et mobilités ont suscité de nombreux débats entre les participants. Le Maire a alors proposé d'ouvrir un livre de doléances en mairie et de publier sur le site internet de la mairie la présentation pour que les habitants puissent s'exprimer sur le sujet.

STATIONNEMENT

82 places MATERIALISEES

*Autour du vieux village :

des besoins évalués entre 115 places en journée et près de 140/150 places la nuit

*Entre 50 et 80 véhicules stationnés sur des emplacements NON MATERIALISES.

Les Mirabelains ont tranché :

Une place à sens unique afin de valoriser le cœur du village et lui redonner une priorité d'espace plus convivial et de rencontre.



Vue depuis l'Ouest, une place plus apaisée...



Vue depuis le Sud, un nouvel espace piétonnier avec de nombreux îlots de fraîcheur...

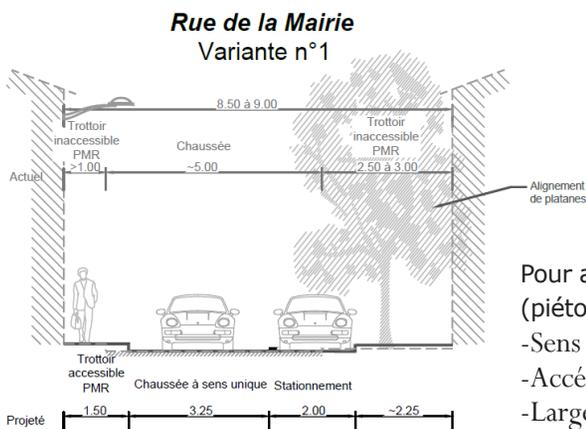


Cette variante modifie le plan de circulation aux abords de la place. En ce qui concerne le reste du village, le plan est gelé.

Mise à sens unique de :

- La place du Barry
- La rue de la Mairie
- La rue des remparts
- La rue du Poste

La rue Martial Montagne conserve le double sens (entre la route de Perpuis et l'accès au parking) ainsi que la rue des Aires pour faciliter les entrées du Village.



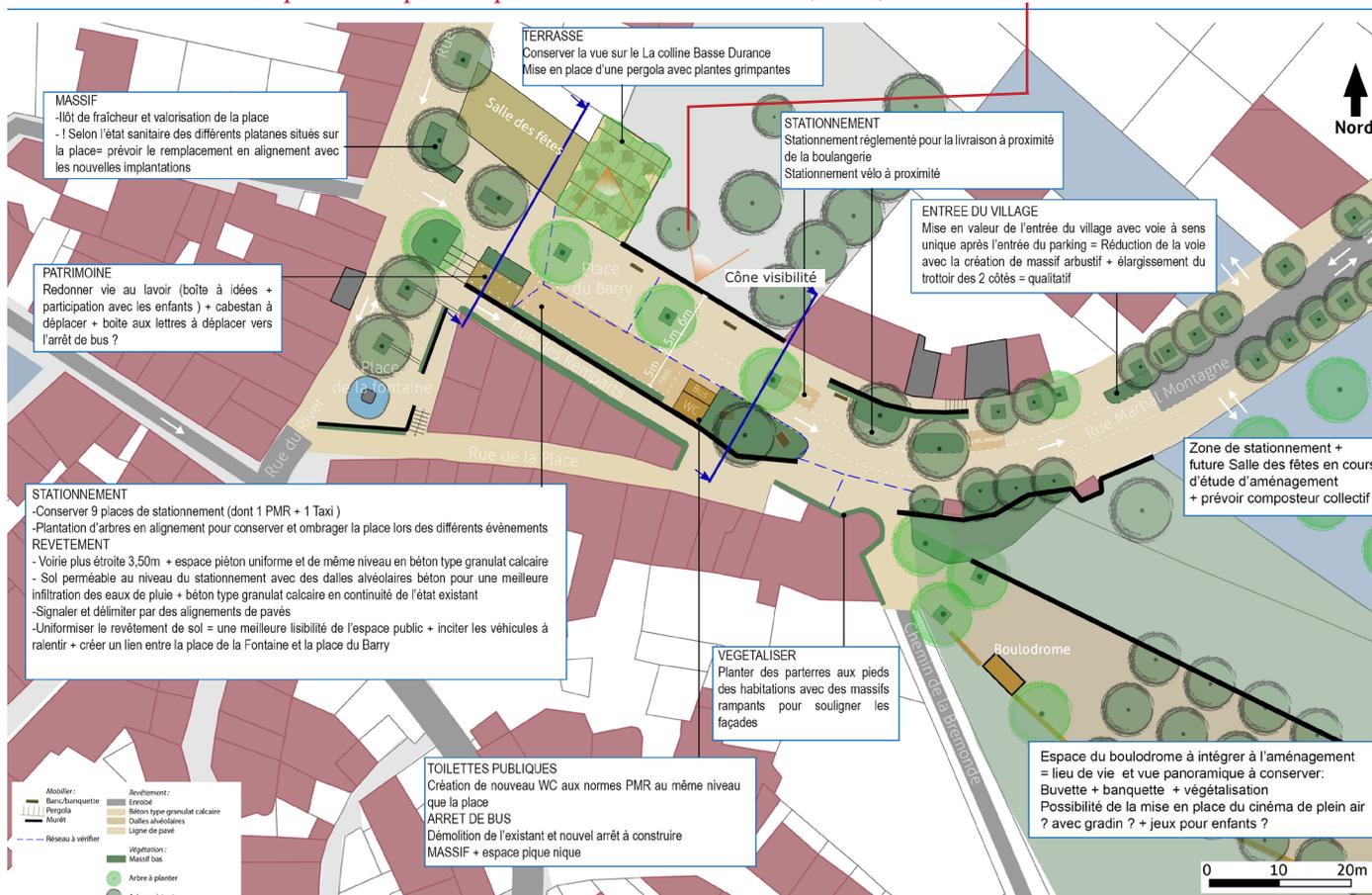
Pour améliorer la circulation rue de la mairie (piétons automobilistes) :

- Sens unique
- Accès PMR
- Large trottoir pour les piétons

Projet d'implantation d'un bar sur la place du Barry.

Des négociations sont en cours avec le propriétaire de l'ancienne Magnanerie pour acquérir une parcelle (entre la terrasse du foyer du Barry et la boulangerie) afin d'y créer un bar.

Les études financées par le dispositif petites villes de demain (PVD) sont en cours.



LIEN SOCIAL SOLIDARITÉ NOËL SOLIDAIRE AVEC LA CCAS !

Comme chaque année toute l'équipe de la CCAS dirigée par Bernadette Vitale, maire adjointe, s'est mobilisée pour contribuer à la magie de Noël. Petits et grands n'ont pas été oubliés.

Le 18 décembre dernier la CCAS en compagnie d'Anne-Marie Gimenez Maire Adjointe à la vie scolaire ont distribué des chocolats à l'école.

Les festivités se sont poursuivies avec un spectacle de Noël organisé par l'ALEM auquel la CCAS a participé financièrement.

Nos chères têtes blanches n'ont pas été oubliées ! 129 colis ont été distribués pour les seniors

INFOS

- Des formations premier secours vont être organisées en début d'année 2024 pour le personnel avec les pompiers de Pertuis
- Des aides pour les voyages scolaires ont été données pour 4 familles (au total pour 7 enfants)
- Une aide pour un retard de loyer également donnée ainsi qu'une aide financière pour du périscolaire



Pour plus d'information vous pouvez prendre rendez-vous avec Madame Bernadette Vitale, en téléphonant à la mairie : 04 90 77 00 04

NOTRE SITUATION FINANCIÈRE : OÙ EN SOMMES NOUS EXACTEMENT ?

Jusqu'à présent nous avons décidé de ne pas accorder plus d'importance que cela, quant aux propos des élus de l'opposition lus sur les réseaux sociaux au constat que ceux-ci ne soulevaient pas plus que ça l'émotion de nos concitoyens.

Nous intervenons aujourd'hui pour leur expliquer comment les finances publiques fonctionnent. S'ils étaient venus au conseil municipal « spécial budget 2023 », nous aurions sans doute pu éviter ces explications.

Nous avons pu lire, il y a peu, un article dénonçant un « endettement colossal » dont le « record était pulvérisé » allant même jusqu'à rappeler « *des postures outragées et des invectives brutales de la part du maire actuel envers le maire de l'époque* » celui-là même qui a mis la commune en faillite, rattrapé par la chambre régionale des comptes et mettant la commune dans le réseau d'alerte à deux doigts de la mise sous tutelle. Cela, souvenez-vous, se terminant par une démission en masse du conseil municipal, ouvrant de nouvelles élections que nous avons remportées, permettant l'organisation d'un redressement des comptes et de la trésorerie de Mirabeau en 3 ans.

Donc, l'opposition a fait une étude soignée de l'endettement de la commune faisant apparaître environ 3.6 millions d'euros d'encours de dette au 31/12/2021.

S'ils étaient venus en avril dernier au conseil municipal «Spécial budget» ils auraient pu actualiser avec les chiffres à fin 2022 et auraient appris que l'encours de la dette ne correspond pas à une dette perenne.

Faut-il leur rappeler la différence entre un emprunt à long terme et un prêt relais ?

Nous allons leur expliquer :

Le montant total des subventions obtenues pour le groupe scolaire, pour lequel les élus de l'opposition ont toujours voté contre, sous le prétexte qu'ils étaient contre ce projet démocratiquement approuvé par la population, est de 2 581 000 €.

Un prêt relais a alors été réalisé de ce montant-là, la subvention étant libérée par acompte au fur et à mesure de l'avancement du projet sur présentation des factures. Ce prêt relais a été négocié au taux de 0.85%.

Comme nous payons aussi par avance la TVA nous avons fait un prêt relais pour cette charge à rembourser par l'état de 895 185 €. L'état rembourse la TVA au mois de juin de l'année d'après. Ce prêt a été négocié au taux de 0.80 %. Voilà les montant qu'intègrent les élus de l'opposition dans l'endettement de la commune

A ce jour sur le premier prêt relais de 2 581 000 €, 1 880 000 € ont été remboursés, le solde de 701 000 € devrait l'être rapidement car le groupe scolaire est terminé, les réserves levées et les dernières factures payées. Les dossiers de solde des subventions viennent de partir à l'état, la région, le département et la CAF de Vaucluse.

Concernant la TVA le prêt relais de 895 185 € a été remboursé à hauteur de 695 185 €.

Le solde de 200 000 € sera remboursé en juin prochain sauf si la Direction Départementale des Finances Publique accepte une anticipation du versement de la TVA qui aujourd'hui s'élèvent à environ 400 000 € en tenant compte des dépenses réalisées liées au dépassement du coût du bâtiment mais nous y reviendrons le temps que l'opposition intègre ce qui précède.

Si la dette au 31/12/2021 telle que la présente nos «Virtuoses de la Finance » était bien de 3 641 000 €, elle est à ce jour, dans nos livres comptables, de 1 838 000 € compte tenu des remboursements des prêts effectués cette

année et à chaque encaissement des subventions et remboursement de TVA.

Si nous obtenions au plus tôt, le solde de nos subventions et TVA soit 900 000 € la dette serait de 938 000 € soit 666 000 € de mon prédécesseur et 272 000 € correspondant à 2 emprunts contractés par nous pour l'acquisition du foncier au taux de 1.15% et 1.08% sur respectivement 22 et 18 ans.

Voilà pour « le record pulvérisé » aux dires de l'opposition !

Maintenant, il faut être juste et actualiser ces montants car nous devons reporter aux 938 000 € d'emprunts réels, les 1 500 000 € d'emprunt complémentaire au taux de 3.5% que nous avons dû réaliser, portant la dette à plus de 2 400 000 €

Pourquoi et comment ?

Dans le plan de financement du Groupe Scolaire, il était prévu de vendre l'ancienne école. Nous avons eu plusieurs approches, toutes pour la création d'un ensemble immobilier. La dernière offre était de 1 100 000 €

Cette vente aurait permis de minimiser l'emprunt final du nouveau groupe scolaire.

Mais, entre temps, il est venu **un nouveau projet, conduit par 14 professionnels de santé, pour une Maison de Santé Pluridisciplinaire**. Comme nous favorisons ce projet, qui œuvre pour le bien-être de tous, nous n'avons pas vendu le terrain. A ce jour, nous avançons et travaillons avec COTELUB, pour étudier comment ce projet, qui servira à la vallée d'Aigues, ne pourrait pas être pris en charge par notre Intercommunalité. On y travaille.

Si cela se faisait, alors nous céderions le foncier au prix des domaines et rachèterions une partie de l'emprunt de 1,5 millions d'euros.

Au-delà de ces explications nécessaires, les élus de l'opposition fait état de « *spéculation sur les terrains acquis grâce à l'Établissement Public Foncier (EPF) voués à combler cet endettement* ».

Veulent-ils nous expliquer comment peut-on « spéculer » sur des terrains dont on ne serait pas propriétaires ? Comment peut-on écrire cela ? Si nous avons vendu des terrains au bénéfice de Mirabelains, après les avoir aménagés, c'est parce nous en étions propriétaires, pleinement payés à l'EPF.

Un budget annexe à été établi conformément aux règles comptables, la TVA dûment payée. Y a-t-il quelque chose d'illégal dans la démarche ?

La cession de ces terrains, comme les prochains, viendra compenser le dépassement de près de 1 million d'euros du coût du Groupe Scolaire lié au Covid, à la défaillance de fournisseurs, à cause de l'envolée des indices de construction. Sachez que ni l'état, ni la région n'a voulu, pu, nous aider. Heureusement que notre gestion a été celle que les élus de l'opposition critiquent sans quoi nous aurions vécu une autre situation financière désastreuse, identique à celle de 2016.

Pour en finir, oui! La commune connaît un endettement sur lequel nous travaillons. La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), avec qui nous collaborons étroitement, est bien entendu vigilante et nous avons très bientôt un rendez-vous pour travailler avec elle afin d'établir une prospective à 3 et 5 ans et mettre en place un plan de financement pour les projets futurs car, bien sûr, nous allons continuer à œuvrer pour que notre village se transforme avec son temps dans l'intérêt général et dans le respect de notre environnement.

Le label territoire durable, une COP d'avance qui vient d'être décerné à notre commune par la région en est le résultat incontestable ! (voir page 13)

INITIATIVES

Ils vivent à Mirabeau et ils ont décidé d'y installer leur activités professionnelles. Afin de vous faire partager leur savoir-faire, leur offre de services, l'Écho de la fontaine lance une nouvelle rubrique : initiatives.

Rencontres avec ces Mirabelains qui vivent aussi dans notre commune.

Après 3 ans passés dans un cabinet à Pertuis, Gwenaëlle Dupont s'est installée à Mirabeau au 486 chemin de la Bonne Mère. Un cabinet dans un écrin de verdure.

« On se connaît peut-être déjà car avant de me consacrer exclusivement à la nutrition, j'ai exercé en tant que pharmacien pendant 11 ans à la pharmacie de Mirabeau. »

Avec la nutrition, c'est une longue histoire

- Gourmande, elle est née
- Cuisinière, elle est devenue par attrait du sujet
- Nutrithérapeute, elle en a fait son activité pour aider à soutenir votre santé ou à la retrouver.

« Je fais du sur-mesure, parce que vous le valez bien !

On cherche ensemble comment apporter les optimisations dont vous avez besoin et surtout que vous validez car admises par vous »

<http://www.nativesante.fr/>

Facebook Gwenaëlle Dupont-Nutrithérapeute,
Instagram Gwenaëlle Dupont-Nutrithérapeute



Rébecca, décoratrice d'intérieur habite à Mirabeau depuis 20 ans.

Elle a décidé d'y ouvrir son atelier de décoration «Bleu Cobalt».

Elle vous accompagne pour faire les bons choix et être vigilant sur les aspects techniques à prendre en compte.

Rebecca fait du coaching déco pour vous aider à vous lancer dans les travaux en toute autonomie. Elle propose aussi des prestations plus complètes « clés en main » pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement jusqu'à la fin du chantier.

L'Atelier Bleu Cobalt vous propose un panel de services à découvrir sur son site internet : <https://atelierbleucobalt.com>



Réaménager Harmoniser Valoriser

Rébecca VRECK

06 33 15 01 34

✉ contact@atelierbleucobalt.com

🌐 atelierbleucobalt.com

📷 [atelier_bleu_cobalt](https://www.instagram.com/atelier_bleu_cobalt)

Vous travaillez sur Mirabeau et vous souhaitez communiquer sur votre expérience professionnelle. Vous pouvez nous écrire à l'adresse mail ci-dessous afin que le service communication puisse prendre contact avec vous et vous permette d'avoir un article dans notre magazine.
communication.mairie.mirabeau@gmail.com

EN COURS

CAMPAGNE DE RECENSEMENT, C'EST MAINTENANT !!

Quand ? : **18 janvier 2024 au 17 février 2024**

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels pour les communes !

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune

de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements.



Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Comment ça se passe ?

-Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Vous n'avez reçu aucun document!

Contactez la commune : 04 90 77 00 04

Les agents recenseurs

Claire BEDEL- Lorraine ROUYER

Magalie BRAGUE

Vous les connaissez peut-être déjà. Elles seront munies de leur carte officielle.

-Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Pour se faire aller sur le site :

<https://le-recensement-et-moi.fr/> et cliquer sur le logo



Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

 **Recensement**
de la population 2024



Vous voulez des infos supplémentaires, ou notre aide pour vous recenser, nous sommes à votre disposition : 04 90 77 00 04

VIE ASSOCIATIVE

MIRABEAU JUMELAGE

Depuis 2010 notre village est jumelé avec Rondissone, commune italienne qui se trouve dans le Piémont à 4h30 de route de Mirabeau. La Présidente Isabelle Wrangler a pour ambition de développer des rencontres avec les amis italiens en organisant des voyages.

« Nous attendons le retour à Mirabeau des amis italiens prochainement, espérons qu'ils soient suffisamment nombreux au rendez-vous pour pouvoir organiser le voyage. »

Outre les voyages, des échanges culturels, l'apprentissage de la langue et des manifestations sont organisées par l'association. Des séances d'initiation à l'italien ont lieu le lundi soir « Imparare l'italiano divertendosi » (Salle Manon 18h-30 – 20h), gratuit, il faut simplement être membre du jumelage pour y participer (adhésion annuelle de 15€ couple ou famille / 10€ personne seule)



Info : 06.10.53.54.70

D'autres animations sont prévues cette année : atelier pâtes fraîches, loto italien...

DEVELOPPEMENT DURABLE

« TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE » : MIRABEAU RÉCOMPENSÉ POUR SES ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

C'est à l'occasion de la convention régionale des maires que le palmarès des collectivités lauréates du label « Territoires durables, une COP d'avance » a été dévoilé. Le jury a décerné la reconnaissance « Territoire engagé dans le label » à la commune de MIRABEAU pour la période 2023-2025.

-Le jury salue la volonté politique de s'engager dans un projet d'écoquartier et dans de futurs aménagements structurants qui répondent à des exigences environnementales fortes (Groupe Scolaire labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) « or », logements sociaux labellisés BDM « bronze », réaménagement de la place du Barry ...

- La Réhabilitation du centre-bourg (programme Petite Ville de Demain avec l'aménagement de la place du Barry et la création d'un bar)

-Aménagement d'un parking avec ombrières photovoltaïques, création d'une salle des fêtes (labellisée Bâtiment Durable Méditerranéen)

-Le jury souligne aussi que pour mener à bien ses grands projets, la commune fait preuve d'une réelle agilité en matière de recherche de financements et

d'accompagnements techniques (dispositifs nationaux tels que Petite Ville de Demain/Fonds vert, et dispositifs régionaux et départementaux via les labellisations responsables).

-Sur le champ de la sensibilisation du public scolaire aux enjeux de la transition écologique, le jury félicite une belle dynamique opérationnelle (conseil municipal des enfants créé en 2018, Programme de la ferme à la cantine en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon, inventaire biodiversité, zéro gaspillage à la cantine, etc.).



PATRIMOINE : FAIRE RENAITRE LE LAVOIR DE LA FONTAINE

A la lumière des recherches historiques de Monsieur Dussart, la commune va lancer des études concernant le projet de reconstruction du lavoir de la fontaine.

Parce qu'il est important de redonner vie aux traces du passé et de valoriser le petit patrimoine mirabelain, la municipalité a décidé de faire renaître le lavoir de la fontaine, place du Barry. Certes il existe d'autres vestiges du passé comme l'éolienne des grands jardins, mais il est apparu cohérent de commencer par le lavoir contigu à la place du Barry qui devrait être aménagée d'ici la fin du mandat.

Un peu d'histoire

Le lavoir se trouve à moins de 50 mètres de la fontaine, surveillée par la sculpture Manon des sources assise sur le rebord de la fontaine. Ce lavoir dont il ne reste aujourd'hui plus que les fondations était alimenté par la fontaine.

En 1739, d'après les archives communales, des réparations ont été faites sur les canalisations en terre pour réalimenter le lavoir qui servait aussi à laver le chanvre issu de la culture des «cheneviers». Les habitants qui cultivaient le chanvre allaient au lavoir pour laver le chanvre qui servait à faire des tissus.

«On fera réparer le lavoir de la fontaine pour la commodité des habitants, et creuser l'endroit propre pour réduire les eaux qui se perdent avant d'être au bassin du lavoir et aussi pour faciliter les arrosages de la culture des cheneviers (nom employé dans le texte) qui correspond au (chanvre), que la dépense de la réparation du lavoir sera supportée par la communauté et la dépense pour l'arrosage sera supportée par les habitants qui cultivent les cheneviers.»

Dans les campagnes, comme à Mirabeau on se servait des cordes de chanvre pour lier les bœufs au joug et sans doute pour tous les usages qui avaient rapport à l'agriculture.

Il faut attendre le XIX^e siècle et la préoccupation hygiéniste pour inciter par des aides financières de l'Etat pour que les villages provençaux se dotent de lavoirs publics. L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée après les années 1954.



Collection-jfm.fr



UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE AUX ENTRÉES DE MIRABEAU !

Améliorer l'orientation des visiteurs et favoriser une meilleure visibilité des entreprises présentes à Mirabeau et sur notre territoire, tel est le dernier projet de COTELUB. Il permettra de mieux identifier nos acteurs économiques en accord avec les couleurs de notre intercommunalité.

Le premier à avoir bénéficié de cette nouvelle signalétique est le parc d'activité du Revol à La Tour d'Aigues. Suivront prochainement, les ZA de La Bastidonne et Cadenet.

Le plus grand parc d'activités du Sud Luberon, qui s'étend sur 6 hectares, bénéficie désormais d'une signalétique flambant neuve, pensée pour être plus efficace et harmonieuse. Elle a été livrée le 5 septembre dernier en présence des élus communautaires, du maire de La Tour d'Aigues et de la société SICOM en charge de la réalisation des travaux qui s'inscrivent dans la politique volontariste de Cotelub en faveur du développement économique sur son territoire.

Totems, panneaux de Relais Information Service (RIS) ou encore jalonnement de SIL (Signalétique d'Information Locale), tous les supports ont été réfléchis pour épouser au mieux le paysage tout en respectant la charte graphique de Cotelub.

Après le Revol, ce sont les deux autres zones d'activités communautaires, Dernier Château à La Bastidonne et Les Meillères à Cadenet, qui recevront prochainement leur nouvelle signalétique, similaire à celle du Revol.

Après les parcs d'activités, ce sont différentes entrées stratégiques du territoire, à Cadenet, Mirabeau et La Bastide des Jourdans, qui seront équipées de 3 panneaux à la signalétique esthétique et simple, reprenant le code couleur et la charte graphique de Cotelub.



Entrée de Mirabeau



Un espace coworking est accessible au sein des locaux de COTELUB vous pouvez réserver votre place en prenant contact par mail : attractivite@cotelub.fr

Robert Tchobdrénovitch

Maire de Mirabeau, Président de la Cotelub et les élus du conseil municipal vous souhaitent une bonne année 2024

Les élus de l'opposition ne nous ont pas transmis leur tribune.

Aurevoir Christelle

Christelle Benamara nous quitte après plusieurs mois de présence au sein de l'équipe administrative de la mairie.

Elle a réorganisé le service des ressources humaines, le CCAS et la fonction hygiène et sécurité.

Un grand merci pour ce passage trop court parmi nous Christelle s'en va ? Tara arrive !

Cette jeune fille particulièrement sympathique de Mirabeau, master en ressource humaine, a pris ses fonctions dès le 2 janvier.



Toute l'actualité de votre village

Attention !

Pour continuer de recevoir l'Echo mensuel vous devez vous abonner directement sur le site de la commune. (En bas de la page d'accueil)

- Le site de la commune www.mirabeauenluberon.fr
- Facebook du Maire Robert Tchobdrénovitch
- Application panneapocket

Inscription à la newsletter

Recevez les informations mensuelles de votre commune directement dans votre boîte email.

Entrez votre adresse email pour vous inscrire *

S'INSCRIRE

ÉTAT CIVIL : 10 SEPT 2023 > 31 DÉCEMBRE 2023

Ils nous ont quittés

Clemm née Lafaurie Catherine	29 septembre
Bagnoly née Soulema Palomba	09 octobre
Scola née Richaud Jeanne	19 octobre
Tchobdrénovitch née Carêno Joaquine	07 novembre
Avakian André	22 novembre
Montagne née Martin Paule	23 novembre
Pages née Belardi Odette	02 décembre
Palinari Jean-Pierre	06 décembre
Baran née Raynaud Sabine	12 décembre
Marinacci René :	27 décembre

Elle est née

Garcia Line 7 novembre

Ils se sont mariés

Dargelas-Chemier Chloé et
Canó Antonio 23 septembre